

Berne, le 29 novembre 1965.

Vendredi 3 décembre 1965.

Cérémonie du Nouvel-An au Palais fédéral.

Département politique. Proposition du 29 novembre 1965 (annexe).

Vu la proposition du département politique, le Conseil fédéral

d é c i d e :

1. que la cérémonie du Nouvel-An au Palais fédéral aura lieu dorénavant le 10 janvier (un ou deux jours plus tard si c'est un dimanche ou un samedi);
2. qu'elle se déroulera selon le cérémonial décrit dans la proposition;
3. que le département politique adressera une lettre au gouvernement du canton de Berne et au doyen du corps diplomatique pour les aviser des modifications intervenues. La presse en sera également informée par un communiqué et le corps diplomatique par une circulaire;
4. que le département politique est chargé de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'organisation de la manifestation.

Extrait du procès-verbal au département politique (en 5 exemplaires), pour exécution, à la chancellerie fédérale, au secrétariat de l'Assemblée fédérale et à la direction des constructions fédérales.

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

Flecher



p.B.22.71.8. - WW/yj

Berne, le 29 novembre 1965.

A distribuer au début de la
séance.

A u C o n s e i l f é d é r a l

Cérémonie du Nouvel-An
au Palais fédéral

Selon une tradition ancienne, puisqu'elle est née à la fin du siècle dernier, le Corps Diplomatique vient présenter au nouveau Président de la Confédération les voeux pour l'année à venir, chaque premier janvier dans la matinée. Au cours de près d'un siècle, seules de très légères modifications y ont été apportées. La cérémonie se déroule suivant un rite pratiquement immuable et à une date qui est toujours restée inchangée, soit le premier jour de l'an.

Toutefois, l'évolution de la vie contemporaine, les complications résultant notamment de l'augmentation des missions diplomatiques à Berne (elles ont plus que doublé depuis 1930) font que cette belle tradition, fort appréciée par la population de la Ville Fédérale et par la presse, ne semble plus répondre aux conditions d'aujourd'hui, dans sa forme actuelle. Une enquête à laquelle il avait été procédé assez récemment a démontré que la plupart des pays ont abandonné le jour même du 1er janvier pour la présentation des voeux de Nouvel-An au chef de l'Etat de la part du Corps Diplomatique.

Il n'y a pas de raison protocolaire, si ce n'est un usage interne, qui nous oblige à nous en tenir au 1er janvier. Beaucoup de chefs de mission se trouvent contraints d'interrompre leurs vacances de fin d'année. Tous, en tout cas, ne peuvent pas fêter la Saint-Sylvestre comme ils le souhaite-

raient. De plus en plus, les moins scrupuleux se font remplacer par des chargés d'affaires a.i., ce qui est peu conforme à l'esprit de la manifestation. Au sein du Corps Diplomatique, des voix se sont élevées pour demander un changement. Il convient de relever que les autorités fédérales elles-mêmes ont soutenu l'idée que le repos pendant les week-ends et les jours de fête fût respecté. Si nous fixions un autre jour pour la cérémonie du premier de l'an au Palais fédéral, nous accomplirions un geste de courtoisie à l'égard du Corps Diplomatique qui, sans aucun doute, s'y montrerait très sensible.

De leur côté, les autorités bernoises s'associent traditionnellement à la cérémonie. Consultées sur les modifications que nous envisageons, elles ont fait savoir qu'elles n'y verraient pas d'inconvénient.

Outre le changement de date, il conviendrait de simplifier un cérémonial qui, actuellement, est particulièrement astreignant surtout pour le Président de la Confédération. Dans le monde, les manifestations officielles de l'an nouveau varient passablement. Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne il n'en est prévu aucune. Quelquefois elles consistent simplement en la signature d'un registre. Notre système de faire défiler un chef de mission après l'autre devant le Président de la Confédération est pratiquement abandonné. En revanche, la présentation collective s'est imposée un peu partout. C'est celle que nous proposerions.

A notre avis, une suppression pure et simple ne serait, quoi qu'il en soit, pas justifiée. Il faut considérer que la cérémonie du premier de l'an au Palais fédéral donne aussi l'opportunité aux représentations diplomatiques étrangères de féliciter le Président de la Confédération qui vient d'être élu. A elle seule cette considération militerait en faveur du maintien.

Quant au nouveau cérémonial, nous le verrions de la manière suivante: La manifestation se tiendrait le 10

janvier (à cette date les vacances de fin d'année seraient pratiquement terminées) (un ou deux jours plus tard si c'est un dimanche ou un samedi) et en fin d'après-midi, par exemple à 17h.00 étant donné que ce ne serait pas un jour férié. Nous pensons que la Wandelhalle pourrait être utilisée. La décoration, le service d'ordre, la tenue, etc. seraient inchangés. Les diplomates (au maximum 4 personnes y compris le chef de mission) arriveraient dix minutes avant l'heure prévue et seraient rangés par ordre de préséance le long de la paroi concave, en demi-cercle, le premier étant le chef de mission et ses collaborateurs se plaçant derrière lui. Le Président de la Confédération se trouverait dans la salle du Conseil fédéral avec le Chef du protocole et ferait son entrée par la porte donnant sur la Wandelhalle, à 17h.00. Il s'avancerait vers le Nonce et s'arrêterait à quelques pas de lui. Le représentant du Saint-Siège lui adresserait les vœux du Corps Diplomatique; le Président remercierait et, accompagné du Chef du protocole, passerait d'un chef de mission à l'autre. Ceux-ci lui présenteraient leurs collaborateurs et échangeraient les vœux avec lui. Une fois la tournée terminée, une coupe de champagne pourrait être servie, ce qui permettrait des entretiens moins formels, puis le Président se retirerait. La cérémonie conçue de cette façon serait plus simple et plus brève.

Quelques problèmes techniques devraient être résolus: placement à la Wandelhalle, arrivée, stationnement et départ des automobiles devant le Palais fédéral, etc. Des arrangements seraient pris avec la police municipale.

Quant aux autorités bernoises, nous suggérons que le Président de la Confédération les reçoive dans la salle du Conseil fédéral, comme par le passé, environ une demi-heure avant l'arrivée du Corps Diplomatique.

- 4 -

Vu ce qui précède, le Département politique
a l'honneur de

p r o p o s e r :

1. que la cérémonie du Nouvel-An au Palais fédéral ait lieu dorénavant le 10 janvier (un ou deux jours plus tard si c'est un dimanche ou un samedi);
2. qu'elle se déroule selon le cérémonial décrit ci-dessus;
3. que le Département politique adresse une lettre au gouvernement du Canton de Berne et au doyen du Corps Diplomatique pour les aviser des modifications intervenues. La presse en sera également informée par un communiqué et le Corps Diplomatique par une circulaire;
4. que le Département Politique soit chargé de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'organisation de la manifestation.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Prof. Jacques Freymond, geb. 1888,
Direktor des Institut universitaire de hautes études inter-
nationales in Genf;

Ständerat Dr. Eduard Zellweger, geb. 1901, von und in Zürich.

In die Gewählten durch die Bundeskanzlei.

Protokollauszug unter Hinterstellung der Beilagen an das
Departement des Innern (5 Expl.) und an das Finanz- und Solde-
partement.

Extrait du procès-verbal au Département politique (en 5 exem-
plaires) pour exécution.